

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 1^{er} avril 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} avril 2026 à dix-neuf heures sous la présidence de Monsieur Richard LEROY, Maire.

Présents : MM LEROY Richard, ROGUET Agnès, DUTERTE Marine, LAROSE Alexandre, BARDIN Christian, DUCLOY Bertrand, DESGROISILLES Sylvie, AVISSE Sylvain, CONSEIL Dany, FERREIRA Céline, THERON Etienne, TAVERNIER Coralie, DAVOINE Alicia, LAMEILLE Cécile

Absent représenté : Mr CORNET Romain par Mme DUTERTE Marine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

-De fixer les indemnités du Maire à 44,30% et celles des Adjointes à 11,70% à compter du 20 mars 2026. Elles seront payées mensuellement.

-De déléguer au Maire pour toute la durée du mandat, toutes les délégations prévues par l'article L 2122-22 du CGCT

-De l'élection des délégués aux syndicats :

*pour le SIAEP : les titulaires seront MM LEROY, DUCLOY et CORNET et le suppléant M CONSEIL

*pour le SIVOM de Gamaches : les titulaires sont MM LEROY et DUTERTE et les suppléants MM AVISSE et BARDIN

*pour le SI pour la promotion des personnes handicapées : les titulaires seront Mmes ROGUET et LAMEILLE et les suppléants : Mmes FERREIRA et DESGROISILLES

*pour le SIVU du Vimeu : le titulaire sera M BARDIN et le suppléant M THERON

*pour TE80 : les titulaires seront MM LEROY et CORNET et les suppléants

-de l'élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS

MM DUTERTE, ROGUET, TAVERNIER, FERREIRA, DUCLOY et BARDIN ont été élus à la majorité absolue.

-de l'élection de délégués, ont été élus à la majorité absolue :

*pour le Marais de Monthières : MM DUCLOY, BARDIN, AVISSE, TAVERNIER, DAVOINE et ROGUET

*pour le CNAS : M LEROY

*pour la commission d'appel d'offres des marchés publics comme titulaires : MM LEROY, LAROSE et DAVOINE et comme suppléants : MM CONSEIL, THERON et AVISSE.

-De l'élection des adjoints responsables et des membres des commissions municipales permanentes d'études

Pour les biens communaux, l'adjoint responsable est M CORNET et les membres sont MM DUTERTE, BARDIN, AVISSE, DAVOINE, ROGUET et THERON.

Pour la voirie, etc. l'adjointe responsable est Mme ROGUET et les membres sont MM DUCLOY, CONSEIL, AVISSE, LAROSE, THERON et BARDIN.

Pour les écoles, l'adjoint responsable est M LAROSE et les membres sont MM LAMEILLE, TAVERNIER, DESGROISILLES, DAVOINE, DUTERTE et DUCLOY.

Pour le Comité des fêtes et les cérémonies, l'adjointe responsable est Mme DUTERTE et les membres sont MM LAROSE, LAMEILLE, DAVOINE, THERON, FERREIRA, DUCLOY et ROGUET.

-De l'élection du correspondant de défense qui sera M LEROY.

-De l'autorisation de la création d'un comité des fêtes. La décision a été prise à la majorité absolue et un dossier est en cours de création.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

A Bouttencourt le 8 avril 2026

Le secrétaire,

